

BULLETIN D'INFORMATION FINANCIÈRE

DÉCEMBRE 2014 • VOLUME XX • NUMÉRO 4

DANS CE NUMÉRO...

Gros plan sur les indices boursiers	4
Gestion indicielle ou active ?	5
Régime enregistré d'épargne-retraite (REER)	6
Compte d'épargne libre d'impôt (CELI)	6
Programme de soirées-conférences	7
L'histoire en capsule	8
Incorporation : oui ou non ?	9
Survol des marchés financiers	10
Rendements et valeurs unitaires des parts	11
Frais de gestion	11
Fluctuations des marchés boursiers et obligataires	11
Offre globale de produits et services	12
Pour nous joindre	12

Dans ce bulletin, indépendamment du genre grammatical, les appellations qui s'appliquent à des personnes visent autant les femmes que les hommes ; l'emploi du genre masculin n'a donc pour seul et unique but que de faciliter la lecture et la compréhension des textes.



UNE ANNÉE SOMME TOUTE SATISFAISANTE

L'année 2014 aura finalement permis aux investisseurs d'engranger de bons gains. Le meilleur est venu des obligations, des actions américaines et japonaises ainsi que du dollar américain. Les actions canadiennes ont généré des rendements très acceptables, à l'exception de celles des sociétés des secteurs de l'énergie et des matériaux. Toutefois, les actions européennes et les marchés émergents ont déçu.

Nous pouvons maintenant être modérément optimistes pour 2015. La grande inconnue pour la Bourse canadienne demeure l'évolution du prix du pétrole. Assisterons-nous à une remontée en 2015 ou devons-nous attendre à 2016 ou à 2017 pour retrouver un certain équilibre entre l'offre et la demande ? De façon plus certaine, nous savons que l'économie canadienne profitera encore de la vigueur économique chez nos voisins du sud où des risques de récession ne sont aucunement visibles à l'horizon.

La Bourse américaine n'est plus une aubaine, mais les consommateurs seront au rendez-vous, car la création d'emplois va bien et les dollars économisés à la pompe se retrouveront ailleurs dans l'économie. Les compagnies canadiennes profiteront d'un dollar canadien affaibli pour exporter davantage, ce qui compensera pour nos pétrolières de l'ouest qui devront vraisemblablement freiner leurs projets d'investissement pour passer au travers de cette période de faiblesse des prix. Le contexte économique est plus difficile en Europe et au Japon, mais leurs banques centrales semblent avoir la situation bien en main. En effet, alors que plusieurs s'attendent à une montée des taux d'intérêt aux États-Unis

à partir du milieu de 2015, la zone euro et le Japon devraient profiter pour quelque temps encore de politiques monétaires et fiscales très accommodantes. La Banque du Canada suivra la situation de près, mais parions qu'elle favorisera la stratégie des petits pas en relevant très graduellement et prudemment les taux, compte tenu de l'endettement élevé des ménages canadiens et de la surévaluation de l'immobilier à l'échelle du pays.

MERCI DE VOTRE CONFIANCE

Pour les sociétés Fonds FMOQ, l'année 2014 passera à l'histoire comme étant la meilleure depuis la création du premier Fonds FMOQ, en 1979. En effet, les records établis l'an passé, sur le plan des entrées nettes totales d'argent et sur celui des investissements dans les Fonds FMOQ, ont été battus, de sorte que nous terminons l'année avec **plus de 1,4 milliard de dollars (1,4 G\$) d'actifs sous gestion**.

Nous vous remercions chaleureusement pour cette confiance renouvelée et vous assurons de la détermination de l'ensemble du personnel à la conserver.

MERCI DE VOTRE ACCUEIL

Une fois de plus, nous avons été accueillis très chaleureusement lors des assemblées annuelles des diverses associations affiliées à la FMOQ, où nous avons pu rencontrer beaucoup de professionnels et échanger avec eux, tout en leur faisant part des plus récentes nouvelles relatives aux Fonds FMOQ. Tout en remerciant les membres des exécutifs des associations qui nous ont accordé quelques minutes pour faire une présentation aux membres, nous formulons le souhait d'être de nouveau des vôtres, l'an prochain.

35^E ÉDITION DU SALON VISION

Dans le cadre de l'entente de partenariat avec l'Association des optométristes du Québec (AOQ), nous avons participé avec grand plaisir à la 35^e édition du *Salon Vision* qui s'est tenu à Montréal, les 7 et 8 novembre dernier. Nous apprécions cette opportunité de pouvoir rencontrer la communauté des professionnels en soins visuels que nous remercions pour son accueil très cordial et à qui nous disons : « À l'an prochain ! ».

CAMPAGNE REER 2014 – CELI 2015

Le début de la nouvelle année marque celui du compte à rebours pour la production des déclarations de revenus aux autorités fiscales. C'est donc le temps de considérer les outils de planification financière et de report d'impôt par excellence que sont le régime enregistré d'épargne-retraite (REER) et le compte d'épargne libre d'impôt (CELI). En plus de vous inviter à prendre connaissance de l'encadré publié dans le présent numéro, car il contient des renseignements pertinents pour vous aider à en profiter pleinement. Nous vous rappelons que nous sommes toujours là pour vous aider et vous servir !

TAUX DE DISTRIBUTION DU FONDS REVENU MENSUEL FMOQ POUR 2015

Pour l'année 2015, le même taux de distribution mensuelle de revenu du Fonds revenu mensuel FMOQ s'appliquera, c'est-à-dire 3,33 ¢ par part (0,40 \$ par année), soit l'équivalent de 3,78 % en fonction de la valeur de la part au 31 décembre 2014. Pour 2014, le Fonds revenu mensuel FMOQ a procédé à une distribution additionnelle de 0,3507 \$ pour un total de 75,07 ¢ dont 56 % sont composés de gain en capital.

HONORAIRES DE GESTION ET RATIO DES FRAIS DE GESTION DES FONDS FMOQ

Lors de sa réunion du 16 décembre dernier, le conseil d'administration de la Société de gérance des Fonds FMOQ inc. a décidé de ne pas augmenter les frais de gestion des Fonds FMOQ pour l'année 2015. Cette décision doit être confirmée chaque début d'année, mais la volonté claire et non équivoque du conseil est de maintenir les frais à leur niveau actuel tant et aussi longtemps que cela s'avérera possible.

Ainsi, les frais de gestion et le ratio des frais de gestion des Fonds FMOQ demeureront les suivants :

Fonds FMOQ	Frais de gestion	Ratio des frais de gestion*
Monétaire	0,40 %	0,046 %
Autres Fonds	0,95 %	1,092 %

* La différence entre les frais de gestion et le ratio des frais de gestion est due uniquement aux taxes applicables. Contrairement à la presque totalité des autres fonds communs de placement, aucun autre frais (gardien des valeurs, auditeur, légaux, etc.) n'est perçu directement sur les Fonds FMOQ.

À cet égard, il est important de rappeler qu'une croissance soutenue des Fonds FMOQ contribue grandement à l'atteinte de cet objectif qui bénéficie à tous les participants. N'hésitez donc pas à les recommander à vos collègues, amis et connaissances.

DOCUMENTS D'INFORMATION

Nous avons joint à ce numéro un carton-réponse afin de confirmer votre intérêt à recevoir les divers documents d'information sur les Fonds FMOQ qui sont prescrits par les lois et règlements. Comme ils contiennent plusieurs renseignements pertinents et intéressants, nous vous invitons à les demander et à en prendre connaissance.

SERVICE DE FACTURATION : UN RAPPEL

Nous vous rappelons que, depuis près de deux (2) ans maintenant, nous offrons un service de facturation des honoraires professionnels auprès de la RAMQ et des autres agents payeurs. Au cours de l'année 2014, nous avons apporté de nombreuses améliorations aux rapports produits à l'intention de notre clientèle et le nombre de nos clients a plus que doublé. De plus, les clients de l'est du Québec peuvent bénéficier de ce service à notre bureau de Québec.

Nous sommes à élaborer un nouveau module informatique qui nous permettra de vous faire bénéficier, dès 2015, d'avantages additionnels. Comme pour tous les autres produits et services offerts par les Fonds FMOQ, celui-ci vous permet de bénéficier non seulement de l'expertise unique de la FMOQ, mais également du meilleur rapport qualité-prix qui soit.

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour plus ample information.

PROGRAMME DE CONFÉRENCES 2015

Nous perpétuons la tradition de nos soirées-conférences très appréciées sur divers sujets de nature économique et financière. Notre prochaine saison s'ouvrira le 28 janvier à Montréal et le 29 janvier à Québec avec la conférence sur les perspectives économiques de M. Jean Philippe Décarie, célèbre chroniqueur financier du journal *La Presse*. Nous vous invitons à prendre connaissance du programme complet dans le présent numéro.

Nous vous rappelons que la plupart de nos conférences sont disponibles, quelques semaines après leur diffusion, dans notre CyberStudio. Vous pouvez donc habituellement visionner le contenu de celle(s) que vous manquez.

RÉGIME VOLONTAIRE D'ÉPARGNE-RETRAITE (RVER)

Comme nous vous l'annoncions dans le numéro précédent, nous sommes parmi les quelques institutions financières accréditées pour offrir le nouveau régime volontaire d'épargne-retraite (RVER) qui a été institué le 1^{er} juillet 2014.

En vertu de la Loi sur les régimes volontaires d'épargne-retraite, tous les employeurs québécois de cinq (5) employés et plus qui n'offrent pas déjà de régime de retraite devront mettre en place un RVER pour leurs employés, selon l'échéancier suivant :

- **31 décembre 2016** pour les entreprises de 20 employés et plus au 30 juin 2016;
- **31 décembre 2017** pour les entreprises de 10 à 19 employés au 30 juin 2017;
- **après le 1^{er} janvier 2018 (date à venir)** pour les entreprises de 5 à 9 employés au 1^{er} janvier 2018.

Nous sommes prêts à vous servir et à vous fournir de plus amples explications non seulement sur la mise sur pied d'un RVER, mais aussi sur l'un ou l'autre des autres produits de substitution que sont le REER collectif ou le CELI collectif.

NOUVEAUX EMPLOYÉS

La fin d'année est un moment propice pour saluer les nouveaux employés qui se sont joints aux sociétés des Fonds FMOQ au cours des 12 derniers mois. Par ordre alphabétique, nous aimerions souligner l'arrivée des employés permanents suivants :

- **M^{me} Carol-Line Boudreault**,
technicienne – Facturation
(bureau de Montréal);
- **M^{me} Martine Joly**,
technicienne – Facturation
(bureau de Québec);
- **M^{me} Valeria Kravcenko**,
technicienne – Services comptables;
- **M^{me} Jocelyne Lachapelle**,
secrétaire administrative –
Planification financière;
- **M. Ronald Miglierina**,
responsable – Planification financière.

Nous sommes également heureux de compter sur **M^{mes} Jacqueline Ly** et **Violeta Sobetchi** qui effectuent des remplacements pendant des congés de maternité aux services comptables et du marketing.

À l'instar de tous les autres employés du groupe Fonds FMOQ, ces personnes sont animées du même désir de vous offrir le meilleur service qui soit.

BONNE ANNÉE 2015!

En ce début d'année, nous vous transmettons, ainsi qu'à tous les membres de vos familles, nos meilleurs vœux de santé, de paix, de bonheur et de prospérité.



LE TEMPS, C'EST AUSSI DE L'ARGENT...

CONFIEZ-NOUS CELUI CONSACRÉ À LA FACTURATION DE VOS HONORAIRES.

SERVICE DE FACTURATION

514 868-0661 ou, sans frais, 1 877 679-3229

GROS PLAN SUR LES INDICES BOURSIERS

Cet article aborde quelques éléments de base des indices boursiers. Il ne traite donc pas de ce sujet de façon exhaustive.

4

Il ne se passe pas une journée sans que nous ne lisions ou n'entendions parler de la hausse ou de la baisse des cours boursiers ainsi que des points gagnés ou perdus par le Dow Jones, le S&P/TSX, le Nasdaq ou autres, ces fameux indices dont sont « accros » les investisseurs et tous ceux qui gravitent dans l'univers des places boursières.

CE QUE N'EST PAS UN INDICE BOURSIER

Les indices boursiers ne doivent pas être confondus avec les **cotes boursières**, ces longues listes qui sont publiées dans les pages économiques des quotidiens. En pratique, les cotes boursières, aussi appelées cotes officielles, sont publiées chaque jour par des bourses de valeurs (ou de marchandises) à l'issue de leurs séances.

Ces relevés regroupent les cours pratiqués pour chacune des valeurs (ou marchandises) et permettent de classer les cours des marchés et de tous les produits négociés sur les places boursières. Ils permettent aussi d'apprécier tous les jours les valeurs des titres. Comme les investisseurs constituent leurs portefeuilles en comparant ces cotes sur diverses périodes, elles s'avèrent un élément de décision très important.

CE QU'EST UN INDICE BOURSIER

Un **indice boursier** est un outil statistique qui sert à évaluer la performance d'une bourse ou d'un marché à partir d'une date donnée. De fait, il permet de mesurer l'évolution du cours des titres cotés qui le composent ainsi que l'ampleur des mouvements de cours de ceux-ci, et ce, à partir d'un échantillon (ou panier) de titres (ou valeurs mobilières) considéré comme significatif. Pour garantir la représentativité, la précision et la fiabilité de l'indice, cet échantillon est mis à jour régulièrement.

LA SÉLECTION DES TITRES D'UN INDICE

La sélection des titres qui composent l'échantillon dépend de l'utilisation qui sera faite de l'indice :

- **étalon de performance (*benchmark*)** pour les gérants de fonds comme la Société de gérance des Fonds FMOQ inc. ;
- **outil d'analyse de tendances globales** ou détaillées, selon les secteurs ou la taille des entreprises ;
- **support à des produits dérivés**, c'est-à-dire des instruments financiers dont les rendements sont généralement liés à la valeur sous-jacente d'une monnaie ou d'un taux d'intérêt, d'un indice boursier ou d'autres titres financiers (p. ex. des options d'achat ou de vente de contrats à terme).

C'est la variation de l'indice, bien plus que sa valeur numérique, qui est mesurée, et ce, en regard de deux critères :

- les modifications des cours des titres et
- la **pondération** de ces titres au sein de l'indice, c'est-à-dire leur poids relatif (plus ou moins grand) comparativement à d'autres.

Autrement dit, on peut comparer l'indice boursier à un portefeuille virtuel de titres représentatifs d'un marché (à savoir une ou plusieurs places boursières) destiné à mesurer les fluctuations de ce dernier, c'est-à-dire refléter les réactions des investisseurs à la publication des résultats financiers d'entreprises, à des annonces économiques (p. ex. la participation d'une société d'État à un projet) ou politiques (p. ex. le budget d'un gouvernement), etc.

LA COMPOSITION DE L'INDICE

La composition d'un indice boursier revêt une grande importance, car son évolution doit être un bon indicateur des tendances du marché ou du segment de marché considéré. Les titres sont donc choisis en fonction des types d'indices qui sont nombreux (p. ex. généralistes, mondiaux, nationaux, sectoriels, de devises, de matières premières, etc.).

LE CALCUL DES INDICES

Les indices sont **calculés** et non **pas cotés** par confrontation de l'offre et de la demande. Sans entrer dans les détails du sujet très complexe du calcul des indices, il faut retenir que les **cours** des principaux indices sont les résultats de moyennes.

Celles des **indices simples** divisent la somme des cours par le nombre de titres. Ces indices accordent donc plus de poids aux entreprises dont le cours est élevé.

Celles des **indices pondérés** tiennent compte du poids relatif de chacun des éléments qui les composent dans la capitalisation boursière, c'est-à-dire le prix qu'il faudrait payer s'il était possible de racheter toutes les actions à leur cours de marché actuel (nombre de titres émis x leur valeur). En conséquence, plus la capitalisation de la valeur est importante, plus sa variation influe sur celle de l'indice.

La plupart des indices se calculent en **points**. Les capitalisations boursières de sociétés constituant un indice sont additionnées et ramenées à une valeur constante de sorte que l'indice est présenté sur une base de 100 ou de 1 000 points.

L'UTILISATION DES INDICES

En ce qui concerne plus particulièrement l'utilisation des indices boursiers, ils s'avèrent des baromètres de la Bourse et de l'économie ainsi qu'une référence fort utile pour évaluer la performance d'une industrie, d'un secteur d'activité, d'un marché boursier ou de véhicules d'investissement comme les fonds communs de placement et les portefeuilles d'actions.

L'expression **fonds indiciaires** réfère à des fonds communs de placement qui investissent dans les titres (actions ou obligations) qui composent un indice de référence. Ces fonds sont qualifiés de **fonds répliqués** lorsque leurs compositions respectives correspondent en tous points à celles d'indices à dupliquer, et ce, dans le but de réaliser des performances identiques.

QUELQUES INDICES BOURSIERS

Il existe des centaines, voire des milliers d'indices boursiers. Parmi les plus notoires, notons :

- **l'indice Dow Jones** [*Dow Jones Industrial Average (DJIA)*] qui est sans doute le plus connu au monde. Publié pour la première fois en 1896, il mesure l'évolution du cours de 30 valeurs cotées à la Bourse de New York, la *New York Stock Exchange (NYSE)*. Les entreprises présentes dans l'indice ont changé avec le temps¹.
- **l'indice NASDAQ** [*National Association of Securities Dealers Automated Quotations (NASDAQ Composite Index)*] qui a été établi pour mesurer la performance du marché d'actions NASDAQ (*NASDAQ Stock Market*). Plus grand marché électronique d'actions du monde, il est, en volume traité, le deuxième plus important marché d'actions des États-Unis, après celui de la Bourse de New York.
- **l'indice S&P 500** (*Standard & Poor's 500 Composite Index*) qui a été créé en 1950. Propriété de la société de notation financière Standard & Poor's, il est composé principalement des actions de 500 grandes sociétés cotées sur les bourses américaines.
- **l'indice composé S&P/TSX** (*S&P/TSX Composite Index*) qui est, depuis 2002, la désignation de l'indice composé TSE 300. Indice de mesure principal de la performance de la Bourse de Toronto [*Toronto Stock Exchange (TSX)*], il est généralement considéré comme l'indice repère pour le marché des actions canadiennes.

Les indices Nikkei 300 (Japon), Cac 40 (France), FTSE 100 (Royaume-Uni), DAX 30 (Allemagne) et STOXX 50 (Europe) en sont d'autres fréquemment utilisés.

Si une grande variété d'indices permet de retracer les fluctuations d'un ou de plusieurs marchés, il est important de ne jamais perdre de vue qu'aucun indice ne peut fournir à lui seul toutes les informations pertinentes pour les investisseurs.

¹ Parmi toutes les compagnies qui composent actuellement le Dow Jones, seule la société General Electric (GE) y était au moment de la création de l'indice. Bien qu'elle en ait été retirée à deux reprises (en 1898 et en 1901), GE fait partie de l'indice Dow Jones de façon ininterrompue depuis le 7 novembre 1907, soit plus de 107 ans !

GESTION INDICIELLE OU ACTIVE ?

Le premier fonds indiciel¹ a été créé en 1975 aux États-Unis afin de permettre aux investisseurs d'effectuer des placements dans un fonds destiné à suivre de près le rendement d'un indice donné. Par la suite, l'arrivée des fonds négociés en bourse (FNB)² a démocratisé encore plus l'accès aux rendements des indices. Depuis quelque temps maintenant, une question persiste : doit-on se contenter du rendement des indices et privilégier la gestion indicielle ou bien tenter de battre les indices par le biais de la gestion active ?

Règle générale, la gestion indicielle permet une grande diversification à faible coût et un rendement proche de celui de l'indice. Quant à la gestion active, elle permet au gestionnaire d'exprimer son talent, de se démarquer des indices et d'obtenir potentiellement un rendement plus élevé pour un niveau de risque donné.

Nous savons que certains marchés sont plus efficaces que d'autres. Dans ceux qui sont très suivis, comme celui des actions américaines de grande capitalisation, l'information sur les grandes multinationales est très accessible et analysée rapidement. Il est dès lors beaucoup plus difficile pour les gestionnaires de se démarquer et d'ajouter de la valeur par rapport aux indices. Pour ce type de marché, les Fonds FMOQ favorisent la gestion indicielle, et ce, de différentes façons : 1) soit en achetant presque tous les titres d'un indice, 2) soit en achetant des FNB, 3) soit en investissant dans des contrats à terme, une sorte de produit dérivé qui permet aussi d'obtenir le rendement d'un indice.

Par contre, certains marchés sont beaucoup moins efficaces, comme celui des actions canadiennes à faible capitalisation. Puisque plusieurs titres y sont moins connus et peu suivis par les analystes, des gestionnaires peuvent s'illustrer en raison de l'acuité de leurs observations et de leurs conclusions. La gestion active y est donc de mise.

Pour d'autres catégories de placement, nous préférons opter pour une gestion à mi-chemin entre la gestion indicielle et la gestion active. C'est le cas notamment de la gestion du Fonds obligations canadiennes FMOQ. Très peu de gestionnaires étant en mesure de prévoir précisément l'évolution des taux d'intérêt, la durée de notre portefeuille obligataire suit de très près celle de son indice de référence. Cependant, comme il est possible d'anticiper un rendement plus élevé des obligations provinciales que celles fédérales, notre gestionnaire obligataire peut les surpondérer dans le cadre d'un mandat qualifié d'« indiciel plus ».

Chacune des deux philosophies de placement que sont la gestion indicielle et la gestion active comptera toujours des inconditionnels. Fidèles à leur tradition de réalisme et à une vision axée sur l'obtention des meilleurs résultats possibles pour leurs clients, nous ne souhaitons aucunement privilégier une seule approche et préférons nous employer à tenter de récolter le meilleur des deux.

¹ John C. Bogle, fondateur du Groupe Vanguard, a lancé le premier fonds indiciel, le *Vanguard Index 500 Trust*, qui répliquait le rendement des 500 plus importantes compagnies américaines.

² State Street a créé le SPDR S&P 500 en 1993 et les iShares de Barclays ont été lancées en 2000.

RÉGIME ENREGISTRÉ D'ÉPARGNE-RETRAITE (REER)

Année après année, nous nous faisons un devoir de rappeler les règles essentielles concernant les cotisations au REER afin d'éclairer les épargnants à l'approche du **2 mars 2015**, date limite de cotisation pour l'année d'imposition 2014.

NOUVEAUX PLAFONDS

La cotisation maximale au REER pour l'année d'imposition 2014 s'élève à 18 % des revenus admissibles gagnés au cours de l'année 2013. Le montant est cependant limité à 24 270 \$, ce qui ramène à 134 833 \$ le revenu brut de 2013 nécessaire pour cotiser au maximum dans un REER.

Puisque le plafond des cotisations à un REER est revu annuellement à la hausse, la cotisation maximale pour l'année d'imposition 2015 est fixée à 24 930 \$, ramenant à 138 500 \$ le revenu brut de 2014 nécessaire pour cotiser au maximum dans un REER. Dès le 1^{er} janvier, il sera possible de cotiser au REER pour l'année d'imposition 2015.

LIMITE D'ÂGE POUR CONTRIBUER

Il est possible de cotiser à un REER jusqu'au 31 décembre de l'année où l'on atteint l'âge de 71 ans, à condition de disposer de revenus admissibles. Par la suite, il est possible, sous réserve de disposer de revenus gagnés admissibles, de continuer à contribuer au REER du conjoint qui n'a pas atteint l'âge de 71 ans, tout en profitant de la déduction fiscale.

AVANTAGES

1. Une **déduction fiscale** pour chaque dollar cotisé au REER, à condition de posséder des droits de cotisation, ce qui réduit les impôts à payer.
2. **Pas d'imposition** sur le rendement des sommes investies dans le REER, et ce, tant et aussi longtemps qu'elles demeurent dans le régime. En conséquence, le capital s'accroît plus rapidement, car il n'est pas grevé d'impôts.
3. Au moment des retraits éventuels à la retraite, **taux d'imposition possiblement plus faible** que celui auquel la déduction fiscale a été obtenue lors de la vie professionnelle active.
4. Possibilité de retrait du REER **sans payer d'impôts** :
 - a) jusqu'à concurrence de **25 000 \$** par personne pour financer l'**achat d'une première maison** ;
 - b) de **10 000 \$** par année civile pour financer une **formation personnelle admissible** ou celle du conjoint.

Il y a donc très peu de situations où une cotisation au REER ne s'avère pas avantageuse pour un contribuable ayant des revenus moyens ou élevés.

COMPTE D'ÉPARGNE LIBRE D'IMPÔT (CELI)

PLAFOND 2015

À partir du 1^{er} janvier 2015, il sera possible d'investir un montant additionnel de 5 500 \$ dans un CELI.

Ainsi, en 2015, les droits de cotisation à un CELI accumulés depuis 2009 atteindront 36 500 \$ (5 000 \$ de 2009 à 2012 et 5 500 \$ depuis 2013). Ce capital peut fructifier à l'abri de l'impôt, tout en générant un revenu de placement non imposable, même lors du retrait.

Il est évident qu'avec les années, le CELI s'imposera de plus en plus comme un moyen supplémentaire de réaliser des économies sur le plan de l'impôt.

À vous d'en profiter pleinement !

PROFITEZ DE NOTRE HORAIRE PROLONGÉ POUR LA PÉRIODE REER ET CELI

Du 23 au 27 février – de 8 h à 18 h

Samedi 28 février – de 10 h à 15 h

Lundi 2 mars – de 8 h à 18 h

PROGRAMME DE SOIRÉES-CONFÉRENCES

POUR INFORMATION
OU INSCRIPTION514 868-2082,
poste 262

ou, sans frais

1 888 558-5658,
poste 262

Nombre de places limité

S'INSTRUIRE,
C'EST S'ENRICHIR.
S'INFORMER,
C'EST PROSPÉRER.

2

0

1

5

7

LES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES 2015

Monsieur Jean-Philippe DécarieÉconomiste et chroniqueur au journal *La Presse*

Après un retour sur l'année 2014, notre conférencier présentera les indicateurs économiques et ses prévisions quant aux tendances des marchés financiers. Une occasion en or de se préparer à entreprendre la nouvelle année 2015 avec un grand vulgarisateur reconnu et apprécié pour ses réflexions pertinentes et son franc-parler.

Montréal : mercredi 28 janvier 2015**Québec : jeudi 29 janvier 2015**L'IMPACT DU DIVORCE
OU DU DÉCÈS À LA RETRAITE**Monsieur Martin Dupras, ASA, Pl.Fin., M.Fisc.**

Advenant un divorce ou un décès, quelles sont les prestations auxquelles donnent droit le Régime de rentes du Québec (RRQ) et le Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP)? Quelles sont les options inhérentes au Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) et au Compte d'épargne libre d'impôt (CELI)? En plus de répondre à ces questions, notre conférencier abordera la fiducie de pensions à vie.

Montréal : mercredi 22 avril 2015**Québec : jeudi 23 avril 2015**L'UNION EURASIATIQUE
DANS UN MONDE MULTIPOLAIRE**Monsieur Yann Breault**

Chargé de cours au département de science politique de l'Université du Québec à Montréal (UQAM)

Au sein de l'ex-URSS, l'année 2015 marque la naissance d'une nouvelle organisation internationale issue de l'Union douanière entre la Russie, le Kazakhstan et le Belarus, à laquelle s'ajoute maintenant l'Arménie. L'Union eurasiatique est-elle une organisation concurrente de l'Union européenne? Jusqu'où pourraient s'intensifier ses échanges avec la Chine? Notre conférencier examinera les caractéristiques de cet espace économique et politique en formation ainsi que la vision géostratégique de la Russie de Vladimir Poutine qui en domine largement les contours.

Montréal : mercredi 11 mars 2015**Québec : jeudi 12 mars 2015**

CONFÉRENCE HORS SÉRIE

« UN COUP DE RAME À LA FOIS »

Madame Mylène Paquette

Navigatrice et communicatrice

Après 129 jours passés en mer, Mylène Paquette a relevé, le 12 septembre 2013, le défi colossal de traverser l'Atlantique d'Halifax (Canada) à Lorient (France) à la rame et en solitaire. Première personne du continent américain à réaliser cet exploit titanesque, elle a été nommée *Personnalité de l'année 2013* de *La Presse* et *Radio-Canada*. Avec franchise et humour, notre conférencière traitera de la créativité ainsi que de l'esprit d'initiative et d'équipe pour relever le défi du changement et surmonter les obstacles qu'il comporte.

Québec : mercredi 3 juin 2015**Montréal : jeudi 4 juin 2015**

L'HISTOIRE EN CAPSULE

NOUS PROFITONS DE CETTE CHRONIQUE, LA DERNIÈRE DE LA SÉRIE *L'HISTOIRE EN CAPSULE*, POUR REMERCIER TOUTES LES PERSONNES QUI ONT FAIT AVEC NOUS CE VOYAGE À TRAVERS LA FORMIDABLE HISTOIRE DE CETTE PROFESSION À NULLE AUTRE PAREILLE.

LES GRANDES AVANCÉES

8

Les découvertes des scientifiques et des médecins qui jalonnent le XIX^e siècle influent à ce point sur la pratique médicale que la médecine connaît une véritable révolution. Les améliorations apportées au microscope jettent les bases de la cytologie et contribuent à l'élaboration de la théorie cellulaire et de la théorie des germes qui constituent deux des assises de la médecine contemporaine. Le stéthoscope est inventé par René Laennec qui popularise la méthode de l'auscultation.

Ce siècle est, bien entendu, celui de l'immortel bienfaiteur Louis Pasteur dont les expériences ont confirmé l'omniprésence des micro-organismes à l'origine des maladies infectieuses, tout en réfutant définitivement la théorie de la génération spontanée qu'Aristote avait synthétisée. Cette période est marquée non seulement par l'invention du vaccin contre la rage, mais aussi par la découverte du bacille de Robert Koch dont les postulats sont à l'origine de la naissance de la bactériologie. Ce n'est que 60 ans après le dépistage de la bactérie responsable de la tuberculose que sera mis au point le traitement antibiotique du fléau dont les ravages ont perduré jusqu'au milieu du XX^e siècle.

Outre les progrès de la microbiologie, le développement de l'anesthésie et des antiseptiques permettent la réalisation d'interventions chirurgicales majeures. La chirurgie propre s'organise, tout comme l'asepsie et l'hémostase, et d'autres percées importantes adviennent : la mesure de la pression artérielle à l'aide d'un tensiomètre, la gastroscopie, la découverte des rayons X et la prise de la première radiographie en sont quelques-unes. C'est aussi au XIX^e siècle, durant lequel Philippe Pinel fonde la première école de psychiatrie, que l'obstétrique émerge et que le l'exercice de la médecine devient conditionnel à la possession obligatoire d'un diplôme de docteur.

Pendant la première moitié du XX^e siècle, qui s'ouvre avec la mise au point du tableau clinique de la maladie d'Alzheimer, l'utilisation de plus en plus pointue des techniques et méthodes de la physique, de la chimie et de la biologie contribuent à la progression remarquable des moyens d'investigation, de diagnostic et de traitement. La découverte de Pierre et Marie Curie (radium), tout comme la mise au point de l'électrocardiographie et l'électroencéphalographie, permettent de perfectionner les procédés d'exploration anatomique et fonctionnelle.

Ce siècle est aussi celui de la progression spectaculaire des traitements médicaux avec l'invention de nouvelles classes de médicaments. L'aspirine est brevetée, la première chimiothérapie est réalisée, l'insuline est isolée et la pénicilline (premier antibiotique) est synthétisée. La découverte des neuroleptiques (antipsychotiques) et du premier antidépresseur métamorphose la psychiatrie, le traitement médical de l'ulcère de l'estomac est mis au point tandis que la chirurgie cardiaque pointe et prend son envol. La première opération à cœur ouvert, l'invention du stimulateur cardiaque, l'implantation de la valve cardiaque artificielle et la première transplantation du cœur en sont la preuve incontestable.

Les perfectionnements de la radiothérapie, les nouvelles techniques d'investigation (échographie, scanner, imagerie par résonance magnétique) ou de traitement (laser), les progrès remarquables de la chirurgie et de la microchirurgie, l'utilisation de l'informatique, de même que les avancées en génie génétique, sont les principales sources de l'espoir qui caractérisent la fin du XX^e siècle.

Sources : CALLEBAT, Louis et autres. *Histoire du Médecin*, Flammarion, Paris, 1999, 319 p.

WIKIPÉDIA, l'encyclopédie libre

SEED Science

ENCYCLOPÉDIE LAROUSSE EN LIGNE – Histoire de la médecine

SOCIÉTÉ
DE GESTION
PRIVÉE
DES FONDS
FMOQ INC.

**POUR UNE OFFRE
SUR MESURE,
PRENEZ CONTACT
AVEC NOUS !**

Montréal : 1 855 327-6166

Québec : 1 855 657-3248

GESTION **PRIVÉE**
FONDS FMOQ

INCORPORATION : OUI OU NON ?

Que vous soyez en début ou en milieu de carrière, ou que vous pensiez prendre votre retraite au cours des cinq prochaines années, il est important de vous poser quelques questions concernant la pratique médicale en société et ses avantages pour vous, s'il en est. Voici quelques pistes de réflexion :

- Le revenu imposable de votre conjoint est-il inférieur au vôtre ou le deviendra-t-il dans un proche avenir?
- Avez-vous à charge des enfants majeurs ou sur le point de le devenir, qui n'ont pas de revenus ou qui en ont peu?
- Assumez-vous les frais d'études de vos enfants majeurs ou qui le deviendront sous peu?
- Après avoir versé annuellement à un REER la cotisation maximale permise, épargnez-vous des sommes additionnelles? Si oui, sont-elles supérieures à 10 000 \$ par année?
- Les épargnes et placements accumulés à l'extérieur d'un REER sont-ils supérieurs à 50 000 \$?

VOTRE SOCIÉTÉ EST DÉJÀ CONSTITUÉE ?

Bravo ! Vous devriez maintenant vous assurer de tirer pleinement bénéfice des avantages que procure votre société constituée aux fins de regrouper les revenus de votre pratique médicale.

Voici quelques questions d'intérêt :

- Maximisez-vous les rendements à court terme des placements de votre société?
- Connaissez-vous la meilleure combinaison pour votre revenu annuel (salaire, dividendes ou retrait de capital hors REER)?
- Serait-il plus avantageux que certaines dépenses (automobile, assurance vie, frais de représentation, bureau à domicile, etc.) soient assumées par votre société?
- Les placements à long terme de votre société sont-ils investis périodiquement dans des placements fiscalement avantageux pour vous et votre société?
- À la suite de la constitution de votre société, avez-vous révisé votre testament et votre mandat en cas d'incapacité?

SI VOUS N'ÊTES PAS EN MESURE DE RÉPONDRE À L'UNE DE CES QUESTIONS, OU SI VOUS AVEZ UN DOUTE QUANT AUX RÉPONSES À CERTAINES D'ENTRE ELLES, N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONSULTER. CETTE DÉMARCHÉ AVISÉE VOUS PERMETTRA DE FAIRE DES CHOIX JUDICIEUX.



**VALEURS MOBILIÈRES
BANQUE LAURENTIENNE**

3500, boulevard De Maisonneuve Ouest
Bureau 1975, Westmount (Québec) H3Z 3C1
Téléphone : 514 954-3636 ou 1 866 954-3636
Télécopieur : 514 954-1038

Associé à un courtier de plein exercice, Paul Angers, conseiller en placement, sert exclusivement les clients référés par Conseil et Investissement Fonds FMOQ inc. dans le cadre d'une entente de partenariat. Il compte plus de 20 ans d'expérience et est rémunéré exclusivement à salaire. N'hésitez pas à vous informer.

**REER, FERR et CELI autogérés
Compte au comptant
Courtage de plein exercice**

CONTEXTE ÉCONOMIQUE

La croissance économique américaine a continué à s'accélérer au cours de l'automne. À la grande surprise des économistes, la croissance du PIB réel américain a atteint 5 % au troisième trimestre. La progression du marché du travail s'est poursuivie au quatrième trimestre : la création de 321 000 postes en novembre constituait un record depuis 1999. Les faibles taux hypothécaires et la baisse du prix de l'essence ont également contribué à stimuler la confiance ainsi que les dépenses des consommateurs et des entreprises. Le marché immobilier a aussi tiré profit de ces conditions économiques.

Cette vigueur soutenue aux États-Unis a continué d'avoir des répercussions au Canada : les dépenses de consommation et les exportations ont affiché de fortes hausses. De plus, les entreprises sont nombreuses à bénéficier de la faiblesse relative du dollar canadien contre le billet vert.

En Europe, la situation est tout autre. Les signes de rechute se multiplient, exigeant de nouvelles mesures de stimulation économique. D'ailleurs, la chancelière allemande Angela Merkel a surpris les observateurs par son intervention. Elle a reconnu le besoin d'une combinaison de stimulation monétaire par la Banque centrale européenne (BCE) et de mesures budgétaires de la part des gouvernements de la zone euro dans le but de favoriser la croissance.

Le Japon est officiellement entré en récession cet automne et la croissance de l'économie chinoise ralentit. Les banques centrales et les gouvernements de ces deux pays ont posé des gestes propices à la stimulation économique.

La baisse du prix du pétrole, entamée depuis l'été, s'est accélérée en novembre. En effet, l'OPEP a décidé de maintenir son niveau de production malgré les importants surplus sur les marchés mondiaux. Plusieurs pays sont touchés par cette chute de prix de près de 40 % en six mois seulement. En conséquence, les devises de la Russie, du Mexique et de la Norvège ont connu des baisses importantes.

La baisse des prix de l'énergie n'a toutefois pas que des effets négatifs. Ainsi, en économisant sur le prix de l'essence, les consommateurs à travers le monde disposent maintenant de sommes supplémentaires à dépenser. De plus, la chute du prix du pétrole diminue les risques d'inflation, ce qui incite les banques centrales à maintenir leur politique de faibles taux.

POLITIQUE MONÉTAIRE ET TITRES À REVENU FIXE

Le discours de la Réserve fédérale américaine (Fed) a été influencé par cette baisse soudaine des prix de l'énergie. Lors de leur rencontre de décembre 2014, les dirigeants de la Fed ont indiqué qu'ils feraient preuve de patience avant de procéder à une première hausse visant à normaliser la politique monétaire.

Parallèlement, la BCE s'est engagée à procéder à une première vague d'achats de titres sur les marchés, ce qui devrait se concrétiser dès le début de 2015. Les gestes importants promis par BCE ont contribué à la baisse des taux obligataires dans toute la zone euro, favorisant particulièrement les obligations italiennes, espagnoles et portugaises.

En Asie, la Banque du Japon a réaffirmé son engagement à stimuler l'inflation. Par ailleurs, à la fin de novembre, la Banque populaire de Chine a surpris les marchés en procédant à une baisse du taux de référence.

L'ensemble de ces interventions des banques centrales à travers le monde a eu un effet positif sur les marchés obligataires. Ainsi, la « patience » de la Réserve fédérale a contribué à la baisse des taux d'intérêt à court terme. Les baisses de taux en Europe ont créé un engouement des investisseurs étrangers pour les obligations nord-américaines de plus longues échéances.

Notons que l'aversion des investisseurs pour la prise de risque a fait augmenter les écarts de crédit des obligations de sociétés.

MARCHÉS BOURSISERS

Les difficultés de l'économie européenne, le ralentissement de la croissance chinoise et les tensions géopolitiques au Moyen-Orient ont finalement eu raison de l'optimisme des investisseurs boursiers. Par conséquent, les marchés se sont repliés en début de trimestre. La correction tant attendue fut toutefois de courte durée et les marchés ont rapidement rebondi. Ainsi, dès la mi-novembre, le marché américain atteignait de nouveaux sommets. Cette progression constante des cours boursiers a été alimentée par la solide croissance des bénéfices des sociétés, les bonnes perspectives de l'économie américaine et par l'optimisme apparemment inébranlable des investisseurs.

Le marché boursier canadien n'a pas connu un tel rebond. La baisse du prix du pétrole a provoqué une chute du secteur de l'énergie. D'autre part, les sociétés minières ont été

affectées par la diminution du rythme de croissance de l'économie chinoise et la faiblesse de la demande pour les ressources naturelles. Ces facteurs ont limité la progression trimestrielle de l'indice composé S&P/TSX.

À la suite d'un certain mouvement d'aversion pour le risque à l'échelle mondiale, les marchés boursiers émergents ont également éprouvé des difficultés cet automne.

À L'HORIZON

En cette fin d'année, les perspectives économiques et les politiques monétaires continuent d'être très différentes en Amérique du Nord par rapport au reste du monde. Les excellentes perspectives économiques aux États-Unis et les politiques monétaires accommodantes à l'étranger ont créé des conditions très favorables aux marchés boursiers.

Le Canada devrait continuer à bénéficier de la forte croissance américaine et d'un huard relativement faible. Bien que la baisse du prix de l'or noir affecte un pan important de l'économie canadienne, le secteur manufacturier est avantagé par la faiblesse du dollar. De plus, les consommateurs risquent de dépenser davantage, ce qui pourrait bien compenser les difficultés de l'industrie pétrolière canadienne. Quant à la Banque du Canada, elle pourrait justifier le maintien de sa politique monétaire actuelle par la chute du prix du pétrole et son effet sur l'inflation.

Les perspectives se sont détériorées à l'extérieur de l'Amérique du Nord. L'Europe est aux prises avec une croissance anémique et une chute du taux d'inflation, le Japon est en récession, et l'économie chinoise ralentit sous l'effet des nouvelles orientations des autorités. Toutefois, les principales banques centrales ont adopté des mesures importantes visant à stimuler davantage leurs économies respectives.

Dans un tel contexte, les actions devraient, encore en 2015, livrer de meilleurs rendements que les obligations. Notons toutefois que l'optimisme des investisseurs a atteint un niveau très élevé, ce qui ouvre la porte à une période de volatilité boursière.

Par ailleurs, la hausse des taux obligataires nord-américains devrait être limitée à cause des politiques monétaires extrêmement accommodantes outremer et du faible niveau d'inflation. Il est toutefois fort probable que les obligations nord-américaines affichent des rendements négatifs au cours des prochains trimestres.

RENDEMENTS ANNUELS COMPOSÉS (%) ET VALEURS UNITAIRES DES PARTS (\$) AU 31 DÉCEMBRE 2014

FONDS FMOQ	1 an (%)	2 ans (%)	3 ans (%)	4 ans (%)	5 ans (%)	10 ans (%)	15 ans (%)	20 ans (%) ou depuis création	(\$)
MONÉTAIRE	0,89	0,89	0,88	0,89	0,81	1,81	2,30	2,92	10,014
ÉQUILIBRÉ CONSERVATEUR	7,31	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	6,31 (2013-04-05)	10,670
OMNIBUS	7,38	9,93	8,80	6,32	7,11	5,59	5,02	7,26	24,483
FONDS DE PLACEMENT	11,27	12,82	10,71	6,59	6,95	5,58	4,21	7,92	26,291
REVENU MENSUEL	4,23	8,06	7,45	6,66	7,94	s.o.	s.o.	5,97 (2006-10-06)	10,593
OBLIGATIONS CANADIENNES	7,73	2,81	2,75	4,20	4,52	4,37	s.o.	5,17 (2001-03-16)	11,708
ACTIONS CANADIENNES	9,01	13,26	10,32	4,62	7,44	6,47	6,50	8,81	22,945
ACTIONS INTERNATIONALES	10,78	20,94	18,72	12,39	11,43	4,72	0,91	4,49	10,772

Conseil et Investissement Fonds FMOQ inc. est une filiale en propriété exclusive de la Société de services financiers Fonds FMOQ inc., elle-même filiale à part entière de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec et est le placeur principal des Fonds FMOQ. Il n'y a aucune commission, ni aucuns frais ou pénalité à l'achat ou au rachat des parts des Fonds FMOQ acquises ou rachetées par l'entremise du placeur principal. Toutefois, des frais pourraient être exigés lorsque les parts sont acquises ou rachetées par l'entremise d'un autre courtier. Veuillez lire le prospectus simplifié ou consulter l'aperçu du Fonds des Fonds FMOQ avant d'investir. Vous pouvez obtenir sur demande et sans frais un exemplaire de ces documents auprès du placeur principal ou du gestionnaire des Fonds FMOQ en composant de Montréal le 514 868-2081 ou sans frais le 1 888 542-8597 ou de Québec le 418 657-5777 ou sans frais le 1 877 323-5777 ou en vous adressant à votre courtier en valeurs. Vous pouvez aussi les obtenir dans le site Internet du placeur principal au www.fondsfmoq.com ou dans le site www.sedar.com. Chaque taux de rendement indiqué est un taux de rendement total composé annuel historique à la date indiquée, qui tient compte des fluctuations de la valeur de parts et du réinvestissement de toutes les distributions mais qui ne tient pas compte des commissions d'achat et de rachat, des frais de placement ni des frais optionnels ou de l'impôt sur le revenu payable par un porteur qui auraient eu pour effet de réduire le rendement. Les Fonds FMOQ ne sont pas couverts par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par un autre organisme public d'assurance-dépôt et ne sont pas garantis. La valeur des parts d'un fonds commun de placement fluctue fréquemment et rien ne garantit qu'un fonds marché monétaire pourra maintenir une valeur liquidative fixe, aussi, rien ne garantit que le plein montant de votre placement vous sera retourné. Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. Le rendement historique annualisé du Fonds monétaire FMOQ est de 0,88 % pour la période de sept jours arrêtee à la date du présent rapport, celui-ci ne représente toutefois pas un rendement réel sur un an.

IMPORTANT | Les Fonds FMOQ étant évalués, aux fins de transactions, le dernier jour ouvrable de la semaine (habituellement le vendredi), nous devons effectuer les transactions des participants ce même jour. Conformément aux règles contenues dans notre prospectus simplifié déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers, nous vous rappelons que **vos instructions de placement doivent nous parvenir avant 10 h le vendredi** (ou le dernier jour ouvrable de la semaine), sans quoi nous devons reporter lesdites instructions à la semaine suivante. Nous vous remercions de votre collaboration.

RATIO DES FRAIS DE GESTION AU 30 NOVEMBRE 2014

Types de fonds	Médianes de l'industrie*	Fonds FMOQ comparables**	
MONÉTAIRES CANADIENS	0,80 %	MONÉTAIRE	0,46 %
ÉQUILIBRÉS CANADIENS	2,20 %	OMNIBUS REVENU MENSUEL	1,09 %
ÉQUILIBRÉS	2,25 %	PLACEMENT	1,09 %
OBLIGATIONS CANADIENNES	1,51 %	OBLIGATIONS CANADIENNES	1,09 %
ACTIONS CANADIENNES	2,38 %	ACTIONS CANADIENNES	1,09 %
ACTIONS MONDIALES	2,49 %	ACTIONS INTERNATIONALES	1,09 %

* Source : Morningstar (univers des fonds communs de placement canadiens excluant les fonds dont les frais sont chargés à part).

** Ratio des frais de gestion des Fonds FMOQ = frais de gestion + taxes applicables.

FLUCTUATIONS DES MARCHÉS BOURSIERS* ET OBLIGATAIRES

Indices	Variation depuis 1 an	2014-12-31	Écarts	2014-09-26	Écarts	2014-06-30	Écarts	2014-03-28	Écarts	2013-12-31
S&P/TSX (Toronto)	7,4 %	14 632,44	-2,6 %	15 026,77	-0,8 %	15 146,01	6,2 %	14 260,72	4,7 %	13 621,55
S&P 500 (New York) **	21,5 %	2 388,52	8,0 %	2 211,77	5,7 %	2 091,58	1,8 %	2 054,66	4,5 %	1 965,92
MSCI EAO (Europe, Australie, Extrême-Orient) **	1,1 %	2 059,03	-0,5 %	2 070,31	-2,0 %	2 113,56	0,4 %	2 106,10	3,4 %	2 037,44
FTSE TMX Univers (obligations canadiennes)	8,8 %	961,00	2,8 %	935,10	1,0 %	925,90	1,9 %	908,60	2,9 %	883,40

* Ces pourcentages représentent les fluctuations des valeurs des indices. Ils n'incluent pas les rendements de dividendes. ** Convertis en dollars canadiens.

ÉVENTAIL DE PRODUITS ET SERVICES

CONSEIL ET INVESTISSEMENT FONDS FMOQ INC. OFFRE TOUTE
UNE GAMME DE PRODUITS ET SERVICES FINANCIERS¹ AUX MEMBRES
DE LA FÉDÉRATION DES MÉDECINS OMNIPRATICIENS DU QUÉBEC, DE
L'ASSOCIATION DES OPTOMÉTRISTES DU QUÉBEC AINSI QU'À LEURS PROCHES.

RÉGIMES OFFERTS

- Compte d'épargne libre d'impôt (CELI)
- Compte non enregistré
- Régime enregistré d'épargne-retraite (REER)
- Fonds enregistré d'épargne-retraite (FERR)
- Compte de retraite immobilisé (CRI)
- Fonds de revenu viager (FRV)
- Régime enregistré d'épargne-études (REEE)
- Régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI)
- Régime de retraite individuel (RRI)
- Régime volontaire d'épargne-retraite (RVER) **MAINTENANT DISPONIBLE**

FONDS FMOQ²

Une famille de fonds communs de placement uniques, conçus spécifiquement par et pour les membres de la communauté médicale québécoise.

Titres constitutifs d'un portefeuille de haute qualité, les différents Fonds FMOQ sont reconnus pour leurs rendements enviables et leurs frais de gestion parmi les plus bas de l'industrie :

- monétaire
- équilibré conservateur
- omnibus
- placement
- revenu mensuel
- obligations canadiennes
- actions canadiennes
- actions internationales

AUTRES FAMILLES DE FONDS COMMUNS DE PLACEMENT³

Vous souhaitez diversifier votre portefeuille ? Vous désirez investir dans un secteur clé de l'économie ? Nous sommes en mesure de vous conseiller et de vous offrir la plupart des familles de fonds communs de placement disponibles sur le marché.

OBLIGATIONS GARANTIES⁴

Que ce soit à titre de complément ou d'alternative aux fonds communs de placement, nous offrons divers types d'obligations (boursière, à taux progressif, à taux fixe, etc.) d'Épargne Placements Québec.

DÉPÔTS À TERME⁵

Vous pouvez aussi acheter des dépôts à terme sous certaines conditions. Que vous souhaitiez protéger une partie de votre portefeuille ou savoir d'avance son rendement, nous sommes en mesure de satisfaire vos besoins.

COURTAGE EN VALEURS MOBILIÈRES⁶

Pour vous procurer des actions ou des obligations négociables, profitez de nos partenariats avec des sociétés de courtage en valeurs mobilières bien établies.

SERVICE DE GESTION PRIVÉE⁷

Vous pouvez confier la gestion de vos actifs à des experts, tout en suivant l'évolution des marchés.

SERVICE DE FACTURATION⁸

Notre proximité avec la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) nous permet d'offrir un service de facturation des honoraires à haute valeur ajoutée. Informez-vous.

En plus des services-conseils rattachés à l'offre de ces divers produits, la Société met également à la disposition de sa clientèle un service complet de planification financière touchant les sept domaines d'expertise reconnus par l'Institut québécois de planification financière (finance, fiscalité, aspects légaux, retraite, succession, placements et assurances).

La Société a pris les mesures nécessaires afin que son offre de produits et services financiers soit toujours effectuée de façon neutre et objective, dans le seul intérêt du client, et ce, par du personnel reconnu pour ses compétences.

(1) Directement ou par le biais d'ententes de partenariat.

(2) Vendus au moyen d'un prospectus simplifié disponible auprès de Conseil et Investissement Fonds FMOQ inc.

(3) Vendus au moyen de prospectus simplifiés disponibles auprès de Conseil et Investissement Fonds FMOQ inc. et des diverses sociétés émettrices.

(4) Épargne Placements Québec ^{MD} est une unité administrative du ministère des Finances du Québec.

(5) Capital garanti à 100 % et assujéti aux limites de 100 000 \$ et de 5 ans prévues par les régimes d'assurance-dépôts applicables.

(6) Offerts par Valeurs Mobilières Banque Laurentienne (VMBL) dans le cadre d'une entente de partenariat conclue par Conseil et Investissement Fonds FMOQ inc.

(7) Offert par Société de gestion privée des Fonds FMOQ inc., société sœur de Conseil et Investissement Fonds FMOQ inc.

(8) Offert par Services accessoires Fonds FMOQ inc.

MONTRÉAL

Place Alexis-Nihon – Tour 2
3500, boulevard De Maisonneuve Ouest
Bureau 1900
Westmount (Québec) H3Z 3C1
Téléphone : **514 868-2081**
Sans frais : **1 888 542-8597**
Télécopieur : 514 868-2088

QUÉBEC

Place Iberville IV
2954, boulevard Laurier
Bureau 410
Québec (Québec) G1V 4T2
Téléphone : **418 657-5777**
Sans frais : **1 877 323-5777**
Télécopieur : 418 657-7418

SITE INTERNET

www.fondsfmoq.com

COURRIEL

info@fondsfmoq.com

